

**Mesdames, Messieurs les Président(e)s
des clubs de tennis de la Somme**
S/c de Mesdames, Messieurs les DE des
clubs de tennis de la Somme

Amiens, le 30 juin 2022

N/Réf : CD/AM/

Objet : **Opération « Bienvenue au club »**

Mesdames, Messieurs,

Afin de soutenir le développement des écoles de tennis, **le Comité Somme Tennis, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Somme**, renouvelle l'opération « **Bienvenue au club** » pour la saison 2023.

MODALITÉS :

Le Comité distribuera à votre club **une raquette** pour chaque NOUVEL ADHÉRENT, licencié pour la première fois.

Cette opération concerne les jeunes âgés **de 10 ans et moins, nés en 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017 – 2018 – 2019 - 2020.**

Pour information, la marque **ARTENGO**, nouveau partenaire du Comité, sera notre fournisseur de raquettes.

Nous laissons à votre club le choix de :

- 1) conserver la raquette au sein du club et la mettre à disposition du nouveau licencié lors des cours de l'école de tennis,
- 2) l'offrir au nouveau licencié, ce que nous vous recommandons.

La **durée de cette opération** est fixée : **du 1^{er} au 30 septembre 2022.**

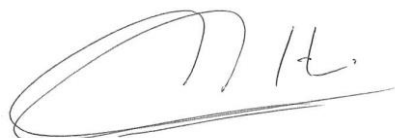
Vous trouverez ci-joint le fichier à compléter des nouveaux licenciés jeunes (possibilité de nous envoyer une extraction ADOC), à nous retourner **impérativement au plus tard pour le vendredi 30 septembre 2022, date butoir compte-tenu des délais d'approvisionnement.**

La remise des raquettes se fera dans le courant du mois d'octobre 2022 (la date et le lieu vous seront précisés ultérieurement).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Alexandre MAILLE, Conseiller en Développement, au 06.03.45.51.46 ou par mail à : alexandre.maille@fft.fr

Persuadés que vous serez sensibles à l'intérêt de cette opération, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Christian DENIS



Président du Comité Somme Tennis